Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 43 (1958)

Artikel: Sur les noms de lieux d'origine latine en -acum et en -anum du canton

de Fribourg

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818262

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR LES NOMS DE LIEUX D'ORIGINE LATINE EN -ACUM ET EN -ANUM DU CANTON DE FRIBOURG

par PAUL AEBISCHER

Il est de bon ton de médire des thèses de doctorat, sauf des françaises, bien entendu. C'est cependant par une thèse de la Faculté des lettres de l'université de Fribourg que débute l'étude scientifique, basée sur les connaissances linguistiques nécessaires, de la toponymie romande. Après des travaux d'amateurs tels que ceux de Gatschet, de Hisely, de Studer, et avant les remarquables articles d'Ernest Muret, se place la dissertation de Jean Stadelmann, Etudes de toponymie romande, parue dans le septième volume des « Archives » de notre Société d'histoire, et imprimée à part, comme thèse de doctorat, en 1902. « Ouvrage important — dit la Bibliographie linguistique de la Suisse romande —, rédigé à l'aide de matériaux recueillis avec soin et mis en œuvre conformément aux exigences scientifiques de la philologie et de l'histoire. La plus grande partie du volume... est occupée par des recherches détaillées sur deux groupes de noms de lieux offrant un intérêt particulier dans la région, les noms gallo-romains en -acus (-y, -ier, -iez) et les noms germaniques en -ens. 1 »

Ce n'est que sur les toponymes appartenant à la première de ces catégories que je voudrais aujourd'hui faire quelques remarques. Au cours de longues années de recherches, je me trouve avoir rassemblé un certain nombre de fiches concernant les formations fribourgeoises en -acum et en -anum. Fiches que je mets en œuvre dans les pages qui suivent; pages que j'offre, comme un res-

¹ L. GAUCHAT et J. JEANJAQUET, Bibliographie linguistique de la Suisse romande tome II Neuchâtel 1920 p. 306.

pectueux et cordial hommage de reconnaissance, à Mademoiselle Niquille, laquelle m'a si souvent accueilli avec bienveillance aux Archives de l'Etat de Fribourg et m'a aidé, Dieu sait combien de fois, à monter et à descendre des infinités de gros terriers, à déchiffrer quelque passage de lecture douteuse.

Stadelmann, dans son travail, pour la catégorie toponymique qui nous intéresse, a traité des noms fribourgeois suivants: Agy, Arconciel, Autigny, Avry (deux cas), Bertigny (deux cas), Bovigny, Champagny, Chavagny, Cheiry, Cressier, Cugy, Epagny, Farvagny (deux cas), Fétigny, Givisiez, Lentigny, Lossy, Lully, Lussy, Marly (deux cas), Meyriez, Misery, Montagny (deux cas), Nuvilly, Princhy 1, Pringy, Russy, Salvagny, Seiry, Siviriez, Sugiez, Torny (deux cas), Tusy, Ursy, Vigny (deux cas), et Vully 2. Avec raison, il écarte de sa liste Bussy, nom qui, note-t-il très justement, « est toujours écrit par -i là où les noms en -acus présentent la diphtongue -ie ou même encore la triphtongue -iei ». Il mentionne en effet une graphie Bussi vers 1150, Bussi encore au XIIe siècle, Bussi en 1233, et bien d'autres analogues. S'il n'en fournit pas d'explication étymologique — Jaccard, dans son Essai de toponymie qui n'a d'autre qualité que celle d'être le seul instrument de travail de ce genre dont nous puissions disposer pour la Suisse romande, bien plus audacieux que son prédécesseur, ne craint pas d'écrire que « les formes diphtonguées... paraissent faire rentrer ces localités (il cite, en plus de notre Bussy, un Bussy des environs

¹ L'étymologie de ce nom de lieu porté par un groupe de maisons de la commune de Praroman pose une question difficile à résoudre. Au vu de la forme moderne seule, qui correspond d'ailleurs à la forme patoise princhi, Stadelmann suppose comme base un fundus Principiacus. Mais deux chartes de la fin du XIIIe siècle, de 1278 (AEF, Alte Landschaften, non classé) et de 1286 (ib.) mentionnent: « in villa et territorio de Praromant » précisément, un « prato de Pressy » le premier: une « fontem de Pressie » et un « versus Pressie », le second: formes qui paraîtraient plutôt postuler un fundus Prisciacus peut-être. Mais il resterait à expliquer l'intrusion du -n-dans la forme moderne.

² J. STADELMANN, Etudes de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne in Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg tome VII p. 16. Je donne la pagination de la thèse: celle des Archives s'obtient en ajoutant 243.

de Moudon) dans les noms gallo-romains en -iacum », et y voit un dérivé au moyen de ce suffixe d'un gentilice Bucius, ou peut-être Bussius ou Buxius 1 —, la solution de ce cas est fort simple: il s'agit d'un dérivé en -elum de buxus « buis », ce suffixe, qui désigne en particulier un ensemble de plantes de même espèce, aboutissant dans nos régions à -i quand il est précédé de palatale.

En vertu du même principe, de l'application de la même règle phonétique, nous pouvons rayer de la liste de Stadelmann le toponyme Vigny, dont il ne cite que deux cas fribourgeois, mais qui est en réalité beaucoup plus fréquent dans le canton. Il ne s'agit nullement d'un dérivé en -acum du gentilice latin Vinius, mais ici encore d'un dérivé en -etum de vinea « vigne ». Dans ce cas, Jaccard, sans trop oser repousser la solution Stadelmann, a eu cependant raison en notant que « Vigny... désigne de très nombreuses localités du vignoble » et que ce nom provient de « vinetum », lieu planté de vignes ² »: il n'y a qu'à remplacer ce vinetum par vinea + etum pour que la phonétique soit satisfaite.

Le toponyme Bovigny lui aussi doit être écarté. Stadelmann, du reste paraît ne faire appel que mal volontiers au gentilice Bovius, « qui permet de supposer l'existence du nom Bovinius », et il ajoute prudemment que « ces terres peuvent avoir reçu ce nom d'un propriétaire plus récent ³ ». Ce qui est le cas. Il faut en effet voir dans Bovigny un nom de personne Bovonier, devenu plus tard nom de famille: à Vuisternens-en-Ogoz, on trouve en 1356 et 1444 des Bouonier, Bovonyer 4. Nom qui est évidemment un dérivé tardif en -hari de l'accusatif Bovon du nom d'origine germanique Bovo. Sans doute, selon les règles de la stricte phonétique, devrait-

¹ H. JACCARD, Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande in Mémoires et Documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande 2º série tome VII Lausanne 1906 p. 59.

² H. JACCARD, op. cit. p. 510.

³ J. STADELMANN, op. cit. p. 24. H. JACCARD, op. cit. p. 49 est ici encore beaucoup plus affirmatif, puisque, selon lui, *Bovigny* est le « domaine d'un *Bovinius*, nom derivé du gentilice *Bovius* ».

⁴ J. GUMY, Regeste de l'abbaye de Hauterive Fribourg 1923 p. 517 nº 1420 et p. 356 nº 2156. Ces deux noms sont mal lus par l'éditeur, mais ont été corrigés dans l'index dû à M. G. Corpataux.

on s'attendre en patois à *Bovoney et non à Bovigny, puisque dans le cas présent -hari n'est pas précédé de palatale. Mais j'ai noté qu'en de nombreux cas ces formations en -hari étaient traitées comme si cette finale se trouvait suivre une palatale: ainsi un nom de famille Rossier, qui a certainement comme base Rosso + hari est-il prononcé rochî à Autigny, à Avry-sur-Matran, à Mannens, rosî à Middes; ainsi encore Bersier, provenant de Al)-bertus + hari ou de tel autre nom solennel x + bertus + hari, se prononce-t-il bèsî à Font; ainsi enfin, pour m'en tenir à ces cas, Marmier ou Marmy, correspondant à Willelmus + hari, a-t-il marmî comme aboutissant patois à Font et à Neyruz¹. En bref, nous n'avons pas dans Bovigny une formation gallo-romaine en -acum, mais un anthroponyme germanique, de constitution tardive, devenu toponyme.

Quant au nom de Tusy, nom porté, et par le pont bien connu, et par un bâtiment et des terres sises, non point comme le dit Stadelmann sur territoire d'Avry-devant-Pont, mais sur celui de Pont-la-Ville, je ne sais trop qu'en penser, les formes anciennes faisant malheureusement défaut — Stadelmann ne cite qu'un Tusy en 1490. Sans doute retrouve-t-on, comme Muret l'a noté ², un en Tusy à Saint-Léger (Vaud), nom qui, selon ce savant, doit être rapproché de celui de Tusinge à Blonay. Et, à propos de ce second toponyme, il rappelle le nom de la localité savoyarde de Thusy, dans l'arrondissement d'Annecy, qu'il explique par un gentilice Tu(s)sius, Tutius, Toutius ou Tautius ³: c'est aussi à un *Tutiacum, rivé de Tutius, que Kaspers fait remonter les noms de Thusey (Meuse) et Thuisy (Aube, Marne) ⁴. Sans doute encore notre Tusy se trouve-t-il dans une région ayant d'autres noms en -acum,

¹ Voir P. AEBISCHER, L'origine du nom de famille Jomini in Revue d'histoire suisse 19e année (1939) p. 419.

² E. MURET, De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie in Romania tome XXXVII (1908) p. 553 note 1.

³ E. MURET, art. cit. p. 412.

⁴ w. kaspers, Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen Halle a.S. 1918 p. 176.

puisque dans les environs nous avons Bertigny (La Roche) et Avry : mais quelque mention ancienne, ou quelque découverte archéologique seraient les bienvenues, je l'avoue, pour me tirer de mon scepticisme.

Après avoir procédé à ces élagages, empressons-nous maintenant d'allonger la liste de nos toponymes fribourgeois en -acum. En premier lieu, tenons compte des noms qui se répètent. Qui se répètent non pas comme ceux de Marly ou de Farvagny, lesquels ne désignent que deux moitiés d'un fundus romain jadis d'un seul tenant, mais comme celui de Bertigny, à propos duquel Stadelmann observe justement qu'il existe deux localités fribourgeoises de ce nom, le Bertigny aux portes de Fribourg, et le Bertigny domaine de la commune de Pont-la-Ville, qui doivent chacun leur nom à un *Brittinius différent. Il existe un troisième lieu-dit homonyme, qui a échappé à l'auteur des Etudes de toponymie : un Au Brétigny, en patois ô bretegni, à Montet (Broye), qui nous a conservé une forme plus proche de l'étymon Brittiniacum que les deux Bertigny. — De même notre pays n'avait-il pas qu'un fundus Archontiacus, puisque, en plus du village d'Arconciel, il existe sur territoire de Russy un lieu-dit Arconcier, en patois arkonthî, appelé « en l'Arconcier » en 1757 1, « in prato de Arconcier » en 1425 2, « in campo d'Arconcier » en 14063. Je m'empresse de reconnaître que ce lieu-dit n'a peut-être ainsi été dénommé que du fait qu'il aurait appartenu anciennement à la famille noble d'Arconciel: mais ce n'est là qu'une hypothèse. - Quoi qu'il en soit, le Misery du district du Lac a, lui, un homonyme certain sur territoire d'Estavayer-le-Gibloux, avec le lieu-dit Au Misery, ô mijerî en patois local. Dénomination abondamment documentée aux XVe et XVIe siècles, notre nom étant transcrit « en Missirier » en 1438 4, « en Missirie » en 1481 5, « en Mysirie » en 1483 6, « in prato de Misirier » la même année 7,

¹ AEF, Plan nº 80 planches 1 et 2.

² AEF, Terrier de Montagny no 135 fo Vvo.

³ AEF, Id no 137 fo 105 et no 138 fo IIIIxx.

⁴ AEF, Terrier de Farvagny nº 106 fº 2.

⁵ AEF, Id. no 99 fo 135.

⁶ AEF, Id. no 95 fo 401vo.

⁷ AEF, Id, no 91 fo IIIIxx XI.

et « es planches de Mysirie » en 1541 ¹. — De même encore le Cheiry broyard a-t-il un correspondant vulliérain avec, sur territoire du Haut-Vully, un lieu-dit En Cheiry, en patois local in tséri, dont je n'ai pas trouvé de mentions dans des documents anciens. — Et enfin, sur territoire de cette même commune, décidément fertile en noms de fundi romains, nous avons un lieu-dit En Chavanel, qui ne peut être un dérivé de capanna, puisqu'en patois on dit in tsavagnî, mais un homonyme du Chavagny près de Neyruz.

D'autres formations de ce genre, représentées une fois seulement dans le vocabulaire toponymique fribourgeois, ont échappé encore à Stadelmann. Ainsi en est-il d'un lieu-dit Au Massongex, à cheval sur territoire d'Orsonnens et de Villargiroud, mais qui se retrouve aussi à Villarsiviriaux, appelé en patois in ou a machondzi², et « ou Massongex » en 1483³, « versus loz Massongex » en 1510⁴, lieu-dit qui, comme le Massongex valaisan et ses homonymes français, a comme base un *Maxuminiacum dérivé d'une variante *Maxuminius du gentilice *Maximinius qui se retrouve, pour ne citer que ces cas, dans Massingy (Hte-Savoie) et Meximieux (Ain) ⁵.

— Ainsi en est-il certainement encore d'un lieu-dit des environs de Villaz-St-Pierre, dénommé « en Savigniez » en 1441 ⁶, et disparu depuis lors, lequel, comme les Savigny vaudois ⁷ et de la moitié septentrionale de la France ⁸, partie au moins des Savignac de la moitié sud ⁹, s'explique par un fundus Sabiniacus. — Ainsi en est-il

¹ AEF, Terrier de l'Hôpital nº 119 fº IXxx XI.

² Voir P. Aebischer, Toponymes vaudois et fribourgeois dérivés de noms de personnes latins par le suffixe burgonde -ingos, in Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Charles Gilliard, in Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne 1944 p. 108 et p. Aebischer, Les origines du nom de Massongex, in Vallesia vol. X (1955) pp. 59-64.

³ AEF, Terrier de Farvagny nº 95 fos 176 et 202.

⁴ AEF, Id. no 86 fo XXXVIIvo.

⁵ P. SKOK, Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen, in Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie fasc. 2 Halle a.d.S. 1906 p. 108.

⁶ AEF, Terrier d'Hauterive, Registre de Lombard pour les Glanes, Bellens etc., 1441 fo 35vo.

⁷ H. JACCARD, op. cit. p. 412.

⁸ w. kaspers, op. cit. p. 155.

⁹ P. SKOK, op. cit. p. 130.

probablement d'un En Marigny, en patois in margnî, à Vuissens, dont les mentions médiévales, par suite d'une fausse transcription de la finale due au fait que tant le suffixe -ellu que pal. + -acu aboutissaient à -i, sont « in mareschio de Marignel » et « en Marignel » en 1415 1, «in Marines » et «en Marines » en 1467 2, «en Marignel », « ou Marinel », « en Marinez » en 1483 3, qui représente, comme les Marigny, Margny français, un Matriniacum ou un Mariniacum 4. — Et il n'est pas jusqu'à la partie allemande du district du Lac qui ne fournisse son appoint, avec un vocable en -ach < -acum inconnu jusqu'ici, Roschenach, moulin sur la Bibera, à la frontière bernoise, mais sur territoire d'Oberried: nom qui a échappé non seulement à Stadelmann, mais aussi à l'attention de M. Saladin 5 et à la mienne propre 6, et qui apparaît sous une forme française « Raschignier » en 1340, « Rasthignye » — erreur de lecture pour « Raschignye » en 1390 7. Forme française qui nous permet de supposer, comme pour les Roussigny, Rossigneux, Rossignier français, comme pour le Rosseignies belge, une dérivation d'un gentilice *Rossinius, ou plutôt *Roscinius 8.

Mais cette liste des noms fribourgeois en -acum, telle qu'elle vient d'être allongée, n'est point encore complète. Il faut tenir compte, en effet, des toponymes en -acum qui ont remplacé leur finale gallo-latine par un suffixe germanique d'égale valeur sémantique et désignant lui aussi l'appartenance, le suffixe burgonde -ingos: remplacement qui est un témoignage des plus intéressants de la symbiose des Gallo-romains et des Burgondes dans nos régions au Ve siècle. Changement, ou mieux traduction de suffixe étudié

¹ AEF, Terrier de Vuissens nº 67 fºs XIII et XXIIvo.

² AEF, Id. nº 63 fos VIII et XVIIvo.

³ AEF, Id. no 62 fos XXVvo XXXvo et XLVIIvo.

⁴ w. kaspers, op. cit. pp. 115 et 118.

⁵ G. SALADIN, Zur Siedelungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirkes, in Freiburger Geschichtsblätter vol. XXVII (1923) pp. 25-30.

⁶ P. AEBISCHER, Sur les noms de lieu en -acum de la Suisse alémanique, in Zeitschrift für Ortsnamenforschung vol. III (1927) pp. 27-28.

⁷ Recueil diplomatique du canton de Fribourg vol. III p. 35 et vol. V p. 66.

⁸ w. kaspers, op. cit. p. 152.

déjà par Marteaux 1, puis par M. Gamillscheg 2, qui n'en produit du reste qu'un seul exemple probant; changement de suffixe qui a agi dans le cas Payerne - Paterniacum - Peterlingen, la forme française actuelle représentant un hypocoristique Paternius 3 d'un toponyme Paterniacum dont les Burgondes ont fait *Paterningen < Peterlingen; dans le cas Massongex - Massonnens encore 4. Peut-être aurais-je pu faire état du cas de Bösingen, dont la forme française Basens a été interprétée par Jaccard 5 comme étant un dérivé du nom de personne germanique Baso, alors que, si on faisait intervenir une mention «Bassiniaco» attestée en 1148, on devrait reconnaître dans la forme germanique actuelle un calque burgonde d'un fundus Bassiniacus, qui se retrouve dans les Bassigny, Bassigney de France 6: mais je crains que l'identification de notre Bassiniaco avec Bösingen, due au premier éditeur du texte de 11487, ne soit erronée, tous les noms de lieux qui l'entourent se trouvant fort loin de chez nous, en particulier dans le Pays de Gex et le pied du Jura: Muret, sur la foi de Jaccard, en fait en tout cas une variante du nom de Bassins (Vaud) 8.

Ce n'est même pas tout. Comme l'a remarqué en particulier d'Arbois de Jubainville 9, au suffixe gaulois -acos correspondait en latin le suffixe -anus, particulièrement fréquent en Italie et dans la moitié méridionale de la Gaule. Pour la Suisse romande, Muret a montré que -anum a servi à former toute une série de topo-

¹ CH. MARTEAUX, Les noms de propriété après le Ve siècle, in Revue Savoisienne 41e année (1900) p. 104.

² E. GAMILLSCHEG, Romania Germanica vol. III Berlin et Leipzig 1936 p. 6.

³ E. MURET, in E. MOTTAZ, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud tome II Lausanne 1921 p. 414.

⁴ P. AEBISCHER, Toponymes vaudois et fribourgeois... pp. 106-109.

⁵ H. JACCARD, op. cit. p. 25.

⁶ w. kaspers, op. cit. p. 39.

⁷ Paterniacensia, in Solothurnisches Wochenblatt 1829 p. 618. Cf. les Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg vol. I (1850) p. 374.

⁸ E. микет, art. cit. p. 30.

⁹ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, Paris 1890 p. 134.

nymes 1, dans le Valais et sur territoire de la Civitas Julia Equestris, tels que Bassins, Eysins, Tartegnin: ailleurs dans le canton de Vaud, il est plutôt rare. « Cette fréquence du suffixe -anus, a écrit ce savant 2, le plus usité en latin dans la formation des noms de fundi, distingue nettement le pays colonisé par les Romains des contrées où la propriété est restée entre les mains des indigènes et où l'occupation germanique semble avoir été le plus intense »: c'est dire l'importance de la découverte, faite par Muret, de trois toponymes fribourgeois en -anum, Cournillens < Cornelianum, Progens < Probianum, Vesin < Vitianum³. Mais cette liste peut être allongée elle aussi. D'abord, par la constatation de la présence, sur territoire du Haut-Vully, une fois de plus, d'un lieu-dit Sous Vesin, en patois dzo vzin, homonyme, inutile de le dire, du Vesin broyard. Ensuite par l'adjonction à notre série de deux noms de lieux terminés en -an, dont personne jusqu'ici n'a fourni l'étymologie. S'il est vrai que la plupart des dérivés toponymiques en -acum ou -anum ont comme base un gentilice latin finissant en -ius, c'est tout simplement que la plupart des gentilices de cette espèce sont originaires du Latium, où cette terminaison était la règle, ou bien qu'ils ont été faits sur le modèle des gentilices romains: mais il a existé des gentilices d'origine étrusque en -arna, -erna, -enna, -inna, -ina, d'autres d'origine ombrienne ou picénienne en -anus, -onus, d'autres, provenant de provinces plus éloignées encore, en -inus, -icus, -acus 4. Il faut aussi tenir compte du fait que tous les noms de lieux du type qui nous intéresse ne sont pas tirés de gentilices, mais qu'ils peuvent contenir aussi des cognomina: tels, pour la France, Asellac d'Asellus, Azerac d'Acer, Bonacus de Bonus, *Catulacus de Catulus, et tant d'autres 5. Une double statistique dressée sur ce point par d'Arbois de Jubainville a conduit à une constatation intéressante: les quatre cinquièmes, a-t-il remarqué, des noms de lieux en -acus recueillis par Longnon dans les monuments de la domination romaine en Gaule dérivent

¹ E. MURET, art. cit. p. 24 sqq.

² E. MURET, art. cit. p. 26.

³ E. MURET, art. cit. pp. 35, 42 et 46.

⁴ R. CAGNAT, Cours d'épigraphie latine 4e édit. Paris 1914 pp. 50-51.

⁵ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. pp. 467-470.

de noms d'hommes en -ius; et si l'on examine la liste des noms de lieux de la Gaule au VIe siècle dressée par Longnon aussi, on voit que quarante-cinq d'entre eux se terminent en -i-acus, tandis que huit ont un son autre que -i- devant le suffixe -acus: sur un total par conséquent de cinquante-trois noms, un sixième environ n'est pas terminé en -iacus, mais en -acus 1. C'est dire que sur territoire fribourgeois aussi on peut s'attendre à trouver quelques noms personnels latins sans -i- dans la désinence: noms qui, devenus toponymes par l'adjonction des suffixes -acus ou -anus, développeront ces derniers d'une manière particulière, puisque la finale ne sera pas précédée d'un élément palatal.

C'est de cette façon que peuvent s'expliquer Nonan et Matran. Stadelmann, à juste titre, ne range pas ces deux dénominations, dont il fournit différentes mentions anciennes 2, parmi les noms en -ingos. Quant à Jaccard, si pour Matran il suit heureusement la prudence de son prédécesseur, il n'hésite pas, par contre, à voir dans Nonan un nom propre d'origine germanique, Nonno ou Nanno, ajoutant toutefois que « la découverte dans la localité de nombreuses ruines et antiquités romaines montre que l'endroit a été habité dès l'époque gallo-romaine » 3. Mais la forme patoise de ces noms suffit à penser qu'il ne peut s'agir de dérivés en -ingos, puisque cette finale aboutit dans nos patois à -in, et que tant Matran que Nonan ont une finale prononcée -an. Or, si nous tenons compte du fait que, conformément à la prononciation actuelle, la graphie ancienne du premier de ces noms de lieux est Martrans, rarement Martrens — forme qui s'explique par l'analogie des toponymes en -ingos —, nous sommes amenés à expliquer Matran par un fundus *Martyranus, dérivé d'un nom d'homme Martyrus 4, qui est à la base du toponyme italien Martorano, et que l'on retrouve dans des noms de localités toscanes tels que Montemartiri, Poggio Marturi,

¹ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. p. 150.

² J. STADELMANN, op. cit. pp. 54 et 55.

³ H. JACCARD, op. cit. pp. 265 et 309.

⁴ FORCELLINI-DE VIT, *Lexicon totius latinitatis* tome VI, *Onomasticon* Padoue 1940 p. 213. Au lieu de *Martyrus*, on peut avoir affaire aussi à *Martyrius*, qui est mieux attesté en latin.

ancienne dénomination de Poggibonsi ¹. Quant à *Nonan*, *Nonans* en 1173 déjà, d'après le *Liber donationum* d'Hauterive, ce nom s'expliquerait aisément par un *fundus Nonnanus*, fait sur le cognomen *Nonnus* ².

La liste des toponymes fribourgeois provenant de gentilices latins peut s'allonger encore, si l'on tient compte du fait que le suffixe -ingos a servi, dans le climat bilingue, latin-burgonde, dont nous avons déjà parlé, à «burgondiser» certains noms de lieux d'origine romaine terminés par -anus ou -acus, la forme « burgondisée » étant seule parvenue jusqu'à nous. Nous avons en effet une série de toponymes en -ens dont la base est pratiquement inexplicable au moyen d'un nom de personne germanique, alors qu'un gentilice latin en rend compte le mieux du monde. Tel est le cas, comme je l'ai dit ailleurs 3, de Besencens, que Jaccard tire d'un nom propre germain qu'il se garde bien de préciser, alors que ce nom représente un calque burgonde d'une formation gallo-romaine en -anus ou en -acus faite sur un gentilice *Busentius ou mieux *Byzantius, dont l'existence est rendue probable par la présence du nom féminin Byzantia sur des inscriptions d'Ostie et de Numidie 4. Ecuvillens ne s'explique nullement, comme le veut Stadelmann, par une dérivation en -ingos du nom d'un saint personnage Scubiculus, Scuviculus, qui aurait vécu en terre gauloise mais n'en aurait pas moins été un Germain 5, ni non plus par une même dérivation en -ingos d'un nom de personne germanique Skubikil, ainsi que l'a dit Jaccard 6: C'est une reformation en -ingos d'un toponyme antérieur gallo-romain contenant le gentilice Scopilius ou *Scopellius, qu'on retrouve dans les Ecueillé, Ecuillé, Escoublac de France. De même encore Macconnens, Promasens, Tinterin, dont l'explication au moyen du germanique se heurte à des diffi-

¹ s. PIERI, Toponomastica della Valle dell'Arno, in Rendiconti della Classe di scienze morali, storiche e filologiche della R. Academia dei Lincei, appendice al vol. XXVII (1918) Rome 1919 p. 93.

² FORCELLINI-DE VIT, op. cit., vol. cit. p. 349.

³ P. Aebischer, Toponymes vaudois et fribourgeois... p. 109.

⁴ Thesaurus linguae latinae vol. II col. 2268.

⁵ J. STADELMANN, op. cit. p. 69.

⁶ H. JACCARD, op. cit. p. 146.

cultés insurmontables, ne sont-ils que des dérivés, germanisés quant à leur finale, des gentilices *Macconius*, *Prumasius pour *Primasius, Tintinius ou Tintenius 1.

Est-ce tout? Pas encore: une autre catégorie encore de toponymes gallo-romains est représentée sur territoire fribourgeois. D'Arbois de Jubainville a remarqué qu'un gentilice terminé en -ins pouvait servir, employé tel quel, à désigner une localité, ce gentilice pouvant rester substantif et mis au génitif, ou, plus souvent, pouvant prendre une valeur adjectivale, et s'accorder avec un substantif, parfois exprimé, la plupart du temps sous-entendu². Du premier de ces cas, auguel se ramènent des toponymes français comme Antoingt (Puy-de-Dôme), Antoing (Belgique) < Antonius, Aureil (Hte-Vienne) < Aurelius, Crespin (Aveyron, Tarn) < Crispinius 3, nous avons un exemple fribourgeois avec Murist, Muris en 1228 4, qui n'est point, comme l'imagine gratuitement Jaccard 5, un dérivé de murus « mur », mais un [fundus] Mauritii. Au second, c'est-à-dire à un emploi adjectival au féminin du gentilice, emploi qui suppose un terme générique tel que casa, villa, terra sous-entendu ou disparu, se rattache le nom de Cheyres, Cheres en 1230 6, que Jaccard explique justement par un [villas] Carias, possession d'un Carius 7: second exemple, après Cheiry < Cariacus, de la présence de ce gentilice sur territoire fribourgeois.

Territoire dans lequel les traces archéologiques romaines, ruines, monnaies, statuettes, outils, ne sont pas rares, mais où les inscriptions de même origine se réduisent à deux fragments sans intérêt retrouvés l'un à Middes, l'autre à Morens 8. Mais qui ne

¹ P. AEBISCHER, art. cit. pp. 111 et 112.

² H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. p. 365.

³ Cf. A. LONGNON, Les noms de lieu de la France, Paris 1920 p. 88 § 288.

⁴ Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, première partie p.p. Ch. Roth, in Mémoires et Documents... 3^e série tome III Lausanne 1948 p. 14.

⁵ H. JACCARD, op. cit. p. 301.

⁶ Cartulaire du chapitre... vol. cit. p. 247.

⁷ H. JACCARD, op. cit. pp. 89-90.

⁸ N. PEISSARD, Carte archéologique du canton de Fribourg, Fribourg 1941 pp. 70 et 75.

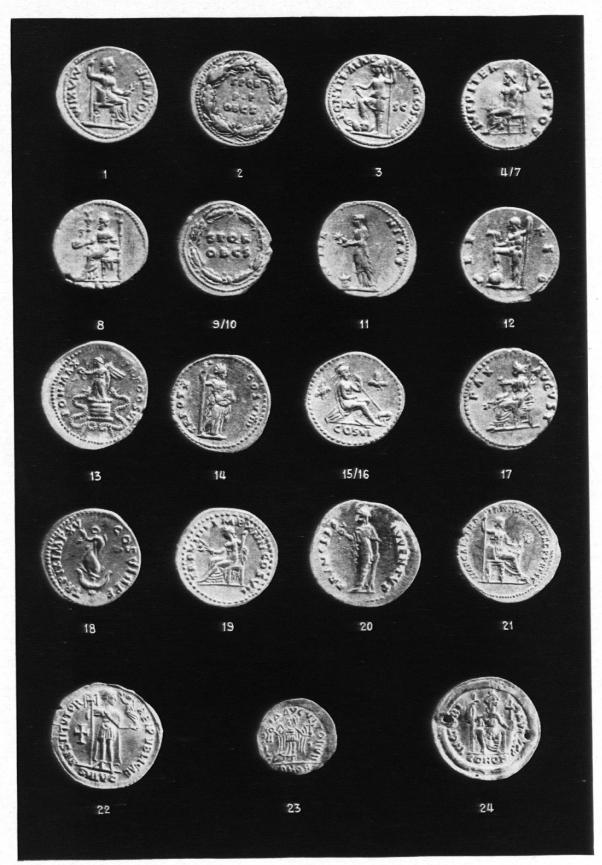


Photo B. Rast

Planche V. — Monnaies romaines en or du Musée cantonal. Revers.

voit que chacun des noms de lieux que nous avons examinés est en réalité une inscription, chacun d'entre eux témoignant de la présence, sur un point très précis de ce territoire, d'un propriétaire gallo-romain dont nous connaissons ainsi le gentilice, c'est-à-dire la partie la plus importante de son nom? Nos cinquante et quelques toponymes sont autant de précieux indices de la romanisation de notre pays. Témoignages répartis du reste de façon assez inégale sur l'ensemble du territoire, la région d'Uromagus, la Basse-Broye et le Vully, la basse vallée de la Glâne et la partie du canton s'étendant du nord du Gibloux au confluent de la Sonnaz et de la Sarine - rive gauche surtout, mais aussi rive droite - les comprenant presque tous, les autres s'inscrivant dans les environs de Gruyères, de Morat et, sporadiquement, avec Nieder- et Obermonten, dans ce qui fait aujourd'hui la Singine. Et ce ne peut être un hasard si ce sont ces mêmes régions qui ont été le plus sillonnées par les routes romaines, routes d'intérêt impérial, mais routes aussi d'intérêt régional ou même local 1.

¹ Cf. N. PEISSARD, op. cit. pp. 113-128 et, pour plus de détails, mes deux études Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg, in Revue d'histoire suisse vol. X (1930) pp. 173-199 et Précisions sur le tracé de quelques routes romaines en territoire fribourgeois, in Revue d'histoire suisse vol. XIX (1939) pp. 155-164.